

Béraud, Céline, *Le métier de prêtre.* *Approche sociologique*

Paris, Les éditions de l'atelier, 2006, 160p. 17,90 €.

Comme le signale Céline Béraud (p.19), considérer l'état sacerdotal comme une "profession" pourrait être un juste retour des choses puisque le terme est utilisé tant dans le registre profane avec le sens *professionnel* que dans le registre religieux au sens de *profession de foi*. Pourtant, les prêtres ne se reconnaissent pas dans une présentation d'eux-mêmes en terme de métier ni de profession et contestent le fait que le sacerdoce puisse être "un métier comme un autre". En ce sens, ils sont assez semblables aux artistes qui, comme le prêtre, savent bien que leur métier est une profession spécifique et que leur *vocation* nécessite bien des sacrifices. Voulant donc étudier le métier de prêtre comme une profession, Céline Béraud, envisage le statut administratif du prêtre, ses activités avec leur évolution mais aussi leur permanence. Il restera à voir si la résistance à l'analyse en termes de profession est une réaction habituelle face à une objectivation ou si c'est le symptôme d'une inadaptation de méthode.

La thèse de Céline Béraud est que la situation actuelle, marquée par la décroissance du nombre de prêtres entraîne une évolution de leur métier de deux points de vue : professionnalisation de leur rôle et banalisation de leur situation dans le sens qu'ils sont, comme tout le monde, sensibles à l'exigence contemporaine de l'accomplissement de soi.

1) le métier de prêtre se professionnalise car il suppose des compétences nouvelles : au prêtre "homme-orchestre" du passé, chargé d'encadrer les scouts de la paroisse, d'animer la chorale et la liturgie, de faire marcher la photocopieuse, d'organiser la vente de charité, d'être l'aumônier d'action catholique et de visiter les malades, se substitue par force l'homme "chef d'orchestre", qui collabore avec beaucoup de monde, diacres, laïcs, religieuses. Le prêtre n'est plus accompagnateur d'un groupe, il est devenu l'accompagnateur des accompagnateurs : il n'anime plus une aumônerie, mais les animateurs de groupes, souvent des laïcs. Il joue aussi un rôle de modérateur dans les différentes assemblées paroissiales. En bref, il a maintenant un statut de cadre et il doit en acquérir les compétences, s'initier au management des ressources humaines, à la conduite des réunions et des projets, à l'utilisation des techniques de communication.

2) le prêtre d'aujourd'hui se veut par ailleurs épanoui, ayant droit à une vie privée, des loisirs, des vacances, même quand il est perçu comme se situant dans une optique "néo-tridentine", c'est-à-dire comme remettant l'accent sur une visibilité sociale du sacerdoce et aussi sur son aspect de revendication de l'autorité (ce qui surprend certains laïcs habitués à un sacerdoce donnant un grand rôle aux laïcs). Pour Céline Béraud, ce désir peut sembler parfois de l'ordre de la rhétorique, d'un souci de *paraître* heureux qui peut "friser l'arrogance" (p.119). Il y a là un désir de rompre avec l'aspect sacrificiel du sacerdoce en présentant par exemple le célibat

comme une possibilité d'épanouissement. On est bien loin du *Journal d'un curé de campagne* de Bernanos.

La question que l'on peut légitimement se poser est de savoir ce qui est vraiment nouveau dans la situation actuelle : en ce qui concerne la professionnalisation du métier, il s'agit peut-être d'une simple adaptation à la situation actuelle, de la même manière que la formation à la pratique non-directive était enseignée dans les séminaires des années 1960 et que l'utilisation des nouvelles techniques de communication a toujours été prise en compte par le clergé comme le montre l'utilisation du cinéma décrite savoureusement par Bernard Alexandre dans *Le Horsain*.

En ce qui concerne la nécessité de l'accomplissement personnel, indépendamment de son aspect rhétorique, il faut souligner qu'il s'agit là d'une exigence qui n'est pas nouvelle : comme le rappelait Joseph Rogé dans son ouvrage *Le simple prêtre* de 1965, qui faisait référence à un clergé d'avant la seconde guerre mondiale, le Cardinal Verdier (1864-1940) avançait un double critère pour savoir si une vocation sacerdotale était solide. Il posait les questions "Sera-t-il heureux ? Fera-t-il du bien ?" : on voit donc là que l'épanouissement personnel, même s'il est mis en avant par l'air individualiste du temps, n'est pas une nouveauté dans la vie du prêtre.

Cependant, et Céline Béraud le souligne à la fin, le métier de prêtre est verrouillé par la double exigence du genre, qui exclut les femmes, et du célibat qui exclut une source d'épanouissement fondamentale de la vie des hommes. Comme le montrent la raréfaction des vocations et le nombre des départs, être heureux dans le métier de prêtre ne suffit pas si on met l'accent sur le seul aspect professionnel du métier : pour être bon communicateur, bon gestionnaire des gens et des groupes, bon connaisseur de la vie économique et sociale, il n'est nul besoin d'être célibataire. Pour y trouver son épanouissement, il faut développer l'aspect apostolique du ministère, ainsi que son aspect mystique. Soit le prêtre trouve dans son célibat la liberté qui, comme apôtre, lui permet d'être tout à tous, ainsi que les ressources, comme mystique, pour pouvoir transmettre le feu de l'amour qui le lie au Christ, soit il va voir ailleurs. Insister sur le métier du prêtre est légitime, car c'est un métier nouveau de gestionnaire qui se met en place, mais c'est aussi un métier d'ascète et cet aspect n'est pas évoqué dans ce livre. Si l'objectivation et le dévoilement sont peu compatibles avec le sacré comme le rappelle Céline Béraud au chapitre 1, l'information sur les pratiques ascétiques du prêtre est à la portée de l'enquêteur et on ne peut rendre compte du "métier" de prêtre, en l'absence de cet aspect, sous peine de le rendre incompréhensible.

Philippe Cibois
Laboratoire Printemps
phcibois@wanadoo.fr